

Bachelier en chimie

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 46

Fax : +32 (0) 65 40 41 56

Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

1B INTRODUCTION A LA CHIMIE PRATIQUE			
Ancien Code	TEHI1B06HIM	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MIHA1060		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	7 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Cindy DE MOOR (demoorc@helha.be) Sébastien SCLAMENDER (sclamenders@helha.be) Romain FARAONE (faraoner@helha.be)		
Coefficient de pondération	70		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage permettra à l'étudiant de se familiariser avec les notions générales et fondamentales de la chimie, tout en lui procurant aussi des outils efficaces pour mieux aborder les autres branches de la formation.

La partie méthodologie vise à favoriser la transition de l'enseignement secondaire à l'enseignement supérieur.

D'une part, faire émerger chez les étudiants leurs représentations et leurs conceptions premières relatives à l'Institution scolaire, à leur futur métier ainsi qu'à leurs potentialités, leurs savoirs, ainsi que leurs compétences.

D'autre part, faire prendre conscience aux étudiants des exigences nouvelles liées à l'enseignement supérieur ainsi que du nouveau mode de fonctionnement cognitif et des attitudes, qu'ils devront nécessairement adopter tant dans le monde académique que professionnel. Puis, éveiller les étudiants à l'importance de mieux se connaître mais aussi de savoir déceler chez les autres leur mode de fonctionnement, tant sur le plan humain que cognitif. Et enfin, faire prendre conscience aux étudiants des exigences lors de la préparation d'un laboratoire qui doit être réalisée avant le laboratoire, de la tenue correcte d'un cahier de laboratoire, mais également de la rédaction d'un rapport au niveau scientifique.

La partie communication en chimie générale consiste à revoir les techniques de rédaction d'un rapport ou d'une note de synthèse.

Les laboratoires de chimie générale illustreront les concepts théoriques étudiés au cours. Ils permettront à l'étudiant de se familiariser à l'utilisation correcte de la verrerie classique de laboratoire, des balances analytiques et du trébuchet ; aux calculs et préparations de solutions ; aux opérations usuelles de laboratoire : dessiccation, précipitation, filtration et lavage ; à la réalisation de titrages ; à l'exploitation et à la critique des résultats expérimentaux ; à la rédaction d'un rapport type en mettant en pratique ce qui a été abordé en communication et en méthodologie.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer et informer**

- 1.1 Choisir et utiliser les moyens d'informations et de communication adaptés
- 1.2 Mener une discussion, argumenter et convaincre de manière constructive
- 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat

Compétence 2 **Collaborer à la conception, à l'amélioration et au développement de projets techniques**

- 2.1 Élaborer une méthodologie de travail
- 2.2 Planifier des activités
- 2.3 Analyser une situation donnée sous ses aspects techniques et scientifiques
- 2.4 Rechercher et utiliser les ressources adéquates

- Compétence 3 **S'engager dans une démarche de développement professionnel**
- 3.3 Développer une pensée critique
 - 3.4 Travailler tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la structure de l'environnement professionnel
- Compétence 4 **S'inscrire dans une démarche de respect des réglementations**
- 4.1 Respecter le code du bien-être au travail
 - 4.2 Participer à la démarche qualité
 - 4.3 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- Compétence E 5 **Maîtriser les concepts scientifiques**
- E 5.1 Utiliser à bon escient le vocabulaire des domaines
 - E 5.2 Appliquer les connaissances des sciences fondamentales
 - E 5.3 Exercer un regard critique sur les résultats et les méthodes
- Compétence E 6 **Respecter les bonnes pratiques de laboratoire de recherche, de développement ou de production**
- E 6.1 Faire preuve de dextérité manuelle, ordre et propreté
 - E 6.2 Organiser son travail dans le respect des procédures et modes opératoires
 - E 6.3 Mettre en œuvre les mesures de préventions
 - E 6.6 Gérer la documentation et l'information technique et scientifique
- Compétence E 7 **Appréhender les problématiques environnementales**
- E 7.3 Gérer un processus de dépollution
 - E 7.6 S'approprier les technologies de traitement et de valorisation des déchets
- Compétence A 5 **Maîtriser les concepts scientifiques**
- A 5.1 Appliquer les connaissances des sciences fondamentales et utiliser à bon escient le vocabulaire des domaines
 - A 5.2 Exercer un regard critique sur les résultats et les méthodes
- Compétence A 6 **Respecter les bonnes pratiques de laboratoire de recherche, de développement ou de production**
- A 6.1 Faire preuve de dextérité manuelle, ordre et propreté
 - A 6.2 Organiser son travail dans le respect des procédures et modes opératoires
 - A 6.5 Assurer la traçabilité des opérations
 - A 6.6 Gérer la documentation et l'information technique et scientifique

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette UE, les principaux acquis d'apprentissage visés et évalués sont :

- d'utiliser efficacement les différents outils d'aide à la réussite proposés dans le cadre du passage transitionnel du secondaire au supérieur.
- définir et expliquer avec le vocabulaire correct les principes abordés dans les concepts clés,
- réaliser la préparation de solutions de composition déterminée,
- utiliser de manière adéquate et respecter les différents équipements du laboratoire y compris le matériel de sécurité,
- s'approprier et respecter les consignes de sécurité,
- gérer le temps imparti pour réaliser la manipulation demandée,
- rédiger les rapports de laboratoire en respectant les consignes données orales et écrites.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEHI1B06HIMA	Chimie générale Laboratoire	36 h / 4 C
TEHI1B06HIMB	Méthodologie	12 h / 1 C
TEHI1B06HIMC	Communication en chimie générale	12 h / 1 C

Contenu

Pour le laboratoire de chimie générale:

- la sécurité en laboratoire
- manipulation usuelle en laboratoire de chimie
- préparation de solution aqueuse
- standardisation de solution par titrage acide-base
- standardisation de solution par titrage redox

- détermination de la concentration d'une solution par titrage
- détermination de la concentration d'une solution par étalonnage

Pour la méthodologie:

- Lecture d'une fiche ECTS
- prise de notes
- comment étudier?
- réalisation d'un planning
- préparation à domicile d'une manipulation
- tenue d'un cahier de laboratoire
- rédaction d'un rapport

Démarches d'apprentissage

En communication en chimie générale et en méthodologie:

Les séances se fondent sur une approche interactive, le plus souvent en travaux de groupe. L'étudiant devra s'impliquer de manière active dans le cours en étant présent et en participant aux interactions en classe.

En laboratoire :

Une préparation rigoureuse devra être effectuée avant la séance de laboratoire à l'aide de différents outils présents sur la plateforme HELHa, manipulations réalisées sous le contrôle de l'enseignant et rédaction d'un rapport de manipulation.

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Sources et références

Bernard, Techniques expérimentales en chimie, Ed. Dunod, 2014

Beauvineau, Chimie Techniques expérimentales CPGE scientifiques et Concours, Travaux pratiques, Vuibert, 2019

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Documents placés sur ConnetED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation certificative:

La note finale (**NF**) de l'unité d'enseignement introduction à la chimie pratique sera établie de la manière suivante au départ de la note obtenue en laboratoire en chimie générale (**LABG**), de la note obtenue en séance de méthodologie (**METH**), de la note obtenue en communication en chimie générale (**CCHG**).

$$NF = 0.65 \cdot LABG + 0.15 \cdot METH + 0.20 \cdot CCHG$$

Note du laboratoire de chimie générale (LABG)

La note de laboratoire de chimie générale se compose des notes obtenues lors des séances de laboratoire.

(Par évaluation continue on entend: Test d'entrée, comportement en laboratoire et rapport) et d'un examen pratique.

La préparation des séances de laboratoire seront évaluées à chaque séance.

Les modes d'évaluations de cette préparation des séances sont les suivants :

- Test écrit au début ou à la fin de la séance.

- Et/ou
- Réponses aux questions de l'enseignant pendant la séance
- Et/ou
- Contrôle du cahier de laboratoire pendant la séance.

Un rapport de laboratoire sous différentes formes sera remis au maximum une semaine après la séance de manipulation s'y référant.

Un examen pratique portant sur l'une des techniques de laboratoire abordée aura lieu lors de la dernière séance.

L'évaluation continue est non récupérable et reportée telle quelle au Q3 et représente 60% de la note du laboratoire de chimie générale (LABG): 60% de 65% LABG=39%

L'examen de laboratoire est récupérable au Q3 et représente 40% de la note de laboratoire de chimie générale (LABG): 40% de 65% LABG= 26%

Note de méthodologie (METH):

La note de méthodologie est établie comme suite:

- Un étudiant qui participe à tous les ateliers aura au minimum 10/20 et sa cote augmentera en fonction de son implication dans les différents ateliers
- Par absence injustifiée (la justification de l'absence est à apprécier par le tuteur) ou mauvais comportement, l'étudiant verra sa cote minimale de 10/20 imputée de 1 point.
- Dans le cas d'une arrivée tardive d'étudiant dans le courant du quadrimestre, ce dernier sera évalué sur les ateliers auxquels il aura participé (100% des points).

La note de méthodologie (METH) est non récupérable et reportée telle quelle au Q3.

Note de communication en chimie générale (CCHG):

L'étudiant rédigera un travail qui sera évalué sous son aspect formel.

La qualité linguistique, le référencement scientifique ainsi que le respect des caractéristiques de cet écrit technique détermineront la note finale. Ce travail sera à poster dans une section dédiée sur la page ConnectED du cours, et ce, pour le premier jour de la session de janvier 2026. Les éventuels dépôts aux sessions suivantes (en cas d'échec en janvier 2026) feront l'objet d'une communication claire sur la page ConnectED du cours.

La note de communication en chimie générale (CHGC) est récupérable au Q3.

Si l'étudiant obtient une cote supérieure ou égale à 10/20 mais qu'il obtient une cote inférieure à 7/20 dans une des AA (excepté méthodologie qui est non récupérable), il devra représenter cette AA. Dans ce cas la note attribuée à l'UE sera de 9/20.

Les principes d'évaluation ci-dessus ont pour motif pédagogique de permettre aux étudiants d'avoir conscience de l'état d'acquisition des compétences attendues.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc + Rap	54			Evc + Rap	54
Période d'évaluation	Trv + Exp	46			Trv + Exp	46

Evc = Évaluation continue, Rap = Rapport(s), Trv = Travaux, Exp = Examen pratique

Dispositions complémentaires

- Le règlement de laboratoire de chimie générale constitue une extension à la présente fiche, il sera lu et approuvé par l'étudiant avant la première séance de laboratoire.
- La présence aux laboratoires est obligatoire.
- Toute absence injustifiée en laboratoire entraîne un zéro pour la séance concernée. En cas d'absences injustifiées pour un total de 50% des séances ou plus, l'étudiant se verra attribuer une cote finale de zéro

pour la partie évaluation continue.

- La présence aux ateliers de méthodologie est obligatoire.

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

5. Cohérence pédagogique

La présente UE nécessite, de la part de l'étudiant, une formation liée aux manipulations en laboratoire. Celles-ci requièrent de solides bases méthodologiques. Enfin, l'acquisition de ces bases doit pouvoir faire l'objet d'une communication scientifique précise et adéquate.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).